



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 53 du 10 mars 2025

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre, Annick Sansoe, Sandrine Scalise et David Fernandez

↳ Début de réunion à 19h15

Pouvoir de David Fernandez donné à Cochonat Pierre, pouvoir de Sandrine Scalise donné à Céline Baudry et pouvoir de Annick Sansoé donné à Stéphanie Gerbier.

Ajout d'une délibération par rapport aux bornes de recharge électrique.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 4 février 2025) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

1^{ère} réunion de conseil dans les nouveaux bâtiments (salon d'honneur).

Délibération : Tarifs et règlements de la salle des jeunes, de la salle polyvalente et du Patronage

M. le Maire donne la parole à Stéphanie Gerbier. La totalité des règlements des 3 salles communales a été revue ainsi que quelques tarifs (inchangés depuis de nombreuses années) et le système de paiement.

L'association jeunesse du village étant en sommeil, la municipalité a décidé de totalement rénover « la salle des jeunes » afin de la louer au public. Elle sera disponible à la location à partir du 1^{er} avril. Afin de continuer à faire bénéficier cette salle à la jeunesse du village, il est proposé un tarif jeune (voir les conditions inscrites dans le règlement) avec location possible une seule fois par an par jeune Peyriolan(e).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : autorisation de signature pour la convention avec l'Agence de l'Ain pour le PLU (plan local d'urbanisme)

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération afin de signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modification simplifiée du PLU avec

l'agence 01. En effet, il y a des erreurs dans le PLU signé fin aout 2024 (cette partie sera refaite gratuitement par l'agence 2BR) mais la partie administrative coutera 2 000€. Un avenant sera à envisager pour un éventuel projet touristique d'envergure sur le village.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : convention de servitude Enedis sur la parcelle C273

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération afin de signer une convention avec Enedis pour l'installation électrique afin d'alimenter les bornes de recharge des véhicules sur le parking en face de la mairie. Tout est pris en charge par l'entreprise Avia.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Questions diverses

* Borne de recharge pour voitures électriques

- Les travaux pour alimenter les bornes de recharge électriques sont programmés début juin. Ils seront effectués par l'entreprise Eiffage, ils entraineront des perturbations de circulation sur la route du Rhône.

* Travaux

- Les cumulus de la salle des fêtes ont été enlevés et remplacés par un seul de 300L.

* Périscolaire

- Mme Beudelot est venue cette semaine renforcée l'équipe périscolaire suite à un arrêt maladie.

* CMJ

- Le 17 mai aura lieu un rassemblement des CMJ du Bugey à Ceyzérieu. Il y aura des jeux le matin et l'après-midi sera consacré à des ateliers de réflexion (cérémonie, journée à Paris...).

* Budget

Pierre Cochonat nous présente succinctement le budget qui devrait être voté début avril. Il y aura 2 réunions de travail (le mardi 18 mars à 19h et le lundi 24 mars à 17h45) avant le vote du budget lors du prochain conseil municipal.

* Conférence ambroisie

- Une conférence ambroisie gratuite aura lieu le mercredi 2 juillet à 18h30.

⇒ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h.

⇒ Prochain conseil municipal le 8 avril à 20h30.

